

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018

=====

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 2 JUILLET, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 28 juin 2018, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB Adjoint, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, M. THYSS, M. LOREC, Mme CORVEE GRIMAULT, M. DANWILY, M. NICOLAS, M. HERTZ, Mme MAURICE Mme THIBAUT, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

M. CHEVREAU par M. VANDAELE, Mme PEPIN par Mme BARBAUT, M. HAYAR par Mme LANGLAIS, M. DE LAMBILLY par M. NICOLAS, M. BONAZZI par Mme THIBAUT,

Mme BROUTIN, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 10 et installée à 20 heures 05

Mme AWONO, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 14

Mme CLISSON-RUSEK, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 20

M. BEAUFILS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 28

M. LETTRON, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 48

ETAIENT ABSENTS :

Mme CLAUDIC

M. VAN PRADELLES

M. FORTIN

ETAIT EXCUSE :

M. THELLIEZ

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 24

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité, Madame LE JEAN en qualité de secrétaire de séance

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

FINANCES

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) le compte de gestion 2017
2. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT) et 2 abstentions (M. LOREC, M. THYSS) le compte administratif de l'exercice 2017

3. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT) et 2 abstentions (M. LOREC, M. THYSS) l'affectation des résultats de l'exercice 2017 au Budget Primitif 2018
4. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 1 abstention (Mme THIBAUT) la mise en place du budget participatif et des modalités de mise en œuvre
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur de créances éteintes
6. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) l'adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Maximilien » en vue de l'accès à un portail commun pour les marchés publics franciliens et la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du groupement.

RESSOURCES HUMAINES

7. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification des emplois permanents de la ville
8. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 1 abstention (Mme SCHOELLER) la convention d'adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire (MPO) dans la fonction publique territoriale mise en œuvre par le CIG Petite Couronne
9. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme BROUTIN) la modification des taux de rémunération des animateurs et directeurs des accueils périscolaires et extrascolaires

VOEUX

10. **APPROUVÉ** à l'unanimité le vœu proposé par l'association les villes du RER B sud

Fait à Bourg-la-Reine, le 4 juillet 2018

Le Maire,

Patrick DONATH

